



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Mesures pour assurer la qualité de l'approvisionnement de médicaments

Question écrite n° 28951

#### Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les mesures à mettre en place pour assurer une continuité d'approvisionnement en médicaments et vaccins. Dans le contexte actuel du covid-19, la sécurisation de l'approvisionnement du marché en médicaments et vaccins est primordiale. Pour la favoriser, il convient de donner un caractère prioritaire aux activités de production et mise à disposition des médicaments, en prenant en compte l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament, en amont et en aval pour qu'ils n'arrêtent pas leurs activités ou qu'ils ne dépriorisent pas les sites de production de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. Aussi, certaines mesures sont à envisager afin d'éviter toute rupture et de donner aux entreprises produisant et distribuant les médicaments une priorité dans le paysage économique français. Il s'agit par exemple d'éviter tout obstacle dans l'acheminement aux frontières ou dans le transport aérien de toutes les fournitures et matières premières entrant dans la production des médicaments. Il convient également d'assurer une présence effective de personnels très qualifiés et qui ne peuvent être remplacés aisément en faisant en sorte que ces salariés impliqués dans la continuité de fabrication et de distribution des médicaments soient testés en priorité par les tests C-19 et soient dotés de masques, en plus de ceux prévus par le code du travail et les bonnes pratiques de fabrication. En dehors des difficultés d'approvisionnement en masques, ces industries du médicament ont également besoin d'avoir une visibilité sur la réouverture des écoles et crèches et, le cas échéant, les salariés devraient pouvoir être considérés comme prioritaires et donc bénéficier des modes de garde mis en place par l'éducation nationale et les collectivités durant la période de confinement. Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (7<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28951

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2020](#), page 3094

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)